

Convocation du 04/07/2017

Conseillers en exercice : 144

Conseillers Présents : 96

Procurations : 22

Votants : 118

L'an deux mille dix-sept, le dix du mois de juillet à vingt-heure trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Tertre à Brissac-Quincé, 49320 Brissac Loire Aubance, en session ordinaire du mois de juillet, sous la Présidence de Madame SOURISSEAU-GUINEBERTEAU Sylvie, Maire de Brissac Loire Aubance.

**Présents**

ABELLARD-COULEARD Martine	DOLO Corinne	HINOT Emeric	MOREAU Jean-Pierre
ALUSSE Soizic	DROUET Ghislaine	HUBERT Lucien	MORON Olivier
ARSEQUEL Christian	DROUIN Nadia	JEAN Valérie	NACOLIS-MARTINEAU Dominique
BABARIT Christelle	DUMAY Dominique	LAMOUREUX Frédéric	NEGRIER Valérie
BELBÉOCH Patrick	EDON Daniel	LE BRIS Marie Paule	OUVRARD Bernard
BIOTEAU Michel	ELOY Eliane	LE MASLE Didier	PAILLOCHER Monique
BLOUIN Guy	FARIBAULT Eveline	LEBEL Bruno	PERCEVAULT Erick
BODINEAU Aurélie	FERRON Marie	LECLUSELLE Véronique	PERDRIAU Thierry
BOUJU Isabelle	FLECHEAU Gisèle	LECOINTRE Marie-Claude	PRIGENT Laura
BOURDAIS Raymond	FONTAINE Pierre	LEHEE Stéphen	RABINEAU Michel
BROHAND Loïc	FOURNET-GENON Laurence	LELIEVRE Cyril	RAK Monique
BRUNIER COULIN Marie-Pierre	FOURNIER Gilles	LEMASSON Bruno	RICHARD Pascal
CHAUUVIGNE Emmanuel	FRÉRET Annick	LEROUX Jacqueline	ROLLAND Charlotte
CHENUAU Fabienne	FRESNAIS Christian	LEROUX Eric	ROSELIER Alain
CHEVALIER Marcelle	GALAIS Emmanuel	MABILEAU Sophie	SAUVAITRE Marie
CHEVALLIER Benoît	GALLARD Thierry	MADY Mickaël	SOURISSEAU-GUINEBERTEAU Sylvie
CHEVILLARD Eric	GANNE Sylvain	MAISONNEUVE Claude	TERRIERE Emmanuelle
COMMER Cécile	GABORIAUD Aurélie	MARECHAL Isabelle	THIERRY Jean-Marc
DAMAS Philippe	GRENOUILLEAU Patricia	MARTIN Pierre	THOMAS Julie
DAURY Sylvain	GUGLIELMI Brigitte	MASSARDIER Lucien	TJOU Gérard
DECODTS Didier	GUILLEMOT Lionel	MASSE Laurence	TOUCHET Jean-Pierre
DEHAN André	GUINEHUT Thérèse	MENET Roger	VANNIER Daniel
DESHAIS Jean-Sébastien	HAUDEBAULT Thierry	MENINI-MUNIER Marie-Agnès	VIAU-BOUSSION Nathalie
DESLANDES Cyril	HAUDEBAULT Dominique	MERCIER Jean-Marc	WEISZBERG Jean-Jacques

**Excusés avec procuration**

BAZIN Patrice	à DROUET Ghislaine
BOUTIN Marie-Claire	à GUINEHUT Marie-Thérèse
BROCHARD Cécile	à GALLARD Thierry
CESBRON Véronique	à TERRIERE Emmanuelle
DE COSSE BRISSAC Charles-André	à SOURISSEAU-GUINEBERTEAU Sylvie
DECLERCK Odile	à OUVRARD Bernard
DERSOIR Armelle	à DROUIN Nadia
DESME Francine	à LEBRIS Marie-Paule
FAES Hervé	à DAURY Sylvain
GASNEREAU Serge	à FARIBAULT Eveline
GROLLEAU Pascale	à MARECHAL Isabelle
LAROCHE Florence	à GUGLIELMI Brigitte
LEGROS Olivier	à NEGRIER Valérie
LEROUGE Eric	à LEBEL Bruno
LINCOT Karine	à GABORIAUD Aurélie
MARCHAND Michel	à PAILLOCHER Monique
MARTIN Annick	à PERCEVAULT Erick
PIHERY Bruno	à FRESNAIS Christian
SECHER Marie-Claude	à BIOTEAU Michel
TJOU Gérard	à LAMOUREUX Frédéric
PREAU Denis	à DUMAY Dominique
TERRIER Marc	à BLOUIN Guy

**Excusés**

BARANGER Jocelyn	LE GUENNEC Karine
BIZON Véronique	MAROLLEAU Jeannine
BOURASSEAU William	MAUGIN Louis-Ludovic
BOUSSION Anne	MAURICE Gérard
BURGAUD Vincent	MAZAN Philippe
CATROUX Sophie	OGEREAU Pierre
CHAGNOT Philippe	PAPIN Françoise
CHAUSSIVERT Franck	PRESSELIN Antoine
CHEVREUX Annabel	RIPOCHE François-Xavier
COUTANT Karine	ROBIN Nadia
HERSAN Anthony	SAVARY Bernard
HORREAU Philippe	SECHER Rodolphe
JONCHERAY André	SEVENO Pascal

**Secrétaire de Séance : NACOLIS Dominique**

**ATTRIBUTION DU CONTRAT DE DSP POUR LA REALISATION ET GESTION D'UN  
CREMATORIUM**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1411-5 et suivants,  
**Vu** l'arrêté portant création de la commune nouvelle de Brissac Loire Aubance publié au JORF n°0299 du 24 décembre 2016, qui substitue cette nouvelle à communes à celles qui sont fusionnées, dont Brissac-Quincé,  
**Vu** l'Ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession,  
**Vu** le Décret n°2016-86 du 1 er février 2016 relatif aux contrats de concession,  
**Vu** l'avis du comité Technique du 17 octobre 2016,  
**Vu** la Délibération du 05 décembre 2016 de la commune de Brissac-Quincé, relative au choix du mode de gestion du service public et au lancement de la procédure de consultation,  
**Vu** les procès-verbaux de la Commission de Délégation des Services Publics des 20 mars et 24 mai 2017,  
**Vu** le rapport d'analyse des offres et le rapport de présentation de Madame le Maire au Conseil Municipal,  
**Considérant** que le Conseil Municipal a approuvé le principe de la gestion déléguée pour la création et la gestion d'un crématorium et d'un site cinéraire, sur le territoire de sa commune  
**Considérant** que la procédure de consultation, après les Procès-Verbaux de la Commission de Délégation de Service Public sur l'analyse des candidatures et des offres, et après le déroulement de la phase de négociation avec les candidats, arrive à son terme,  
**Considérant** que Madame le Maire présente son rapport sur le choix du délégataire et sur l'économie générale du contrat, ainsi que le contrat de délégation de service public, que ces documents ont été adressés aux membres du Conseil Municipal avec l'avis de la commission de délégation de service public le 23 juin 2017, soit plus de 15 jours avant cette assemblée,  
**Considérant** qu'il revient au Maire de saisir l'assemblée délibérante du choix du délégataire et de l'approbation du contrat de délégation de service public

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à :*

**106 VOIX POUR**

**3 VOIX CONTRE**

**9 ABSTENTIONS**

**APPROUVE :**

- **La décision de retenir la SOCIETE NOUVELLE DE CREMATION (présidée par la SARL INFINI DEVELOPPEMENT), pour l'attribution du contrat de délégation de service public pour la création et la gestion du crématorium,**
- **Le contrat de Délégation de Service Public présenté pour une durée de 30 ans, dont 28 ans d'exploitation,**
- **Les conditions tarifaires du contrat de délégation de service public (tarifs, redevance, et conditions financières),**

**AUTORISE Madame le Maire à signer le contrat de délégation de service public et l'ensemble des documents y afférant.**

Accusé de réception en préfecture  
049-200064582-20170710-D2017-07-10-7-  
DE  
Date de télétransmission : 13/07/2017  
Date de réception préfecture : 13/07/2017

Pour extrait certifié conforme  
à Brissac-Quincé – 49320 Brissac Loire Aubance le 13/07/2017  
Le Maire, Sylvie SOURISSEAU-DUBREUIL

